



INTERPRÉTER L'ENFANT, EN INSTITUTION

Par Bruno de Halleux



À lire le texte de Jacques-Alain Miller qui oriente les travaux de la troisième journée de l'Institut de l'Enfant, nous découvrons un fourmillement de questions qui concernent de très près la clinique avec les enfants en institution.

J.-A. Miller y définit l'empan de l'interprétation en posant l'enfant comme celui qui est interprété et non comme celui qui interprète. De ce fait, c'est « l'enfant » lui-même qui change de statut, d'être en attente d'une interprétation, et la responsabilité des intervenants s'en déduit, de ne pas le fixer à un « je suis un enfant ».

En institution, les intervenants – qui ne sont pas en place d'analyste – n'interprètent pas l'enfant ! C'est un principe de départ. Pas d'interprétation sur le mode du déchiffrement ou de la traduction. Si les intervenants commençaient à déchiffrer, à deviner et à expliquer tous les dits et les actes des enfants, on apercevrait la pente dangereuse de la psychanalyse sauvage. Quelle cacophonie cela donnerait !

Il n'empêche que nos manœuvres en institution ont des effets sur l'enfant, que ce que nous disons ou nous faisons peut avoir une valeur de message et produire une transformation. Voilà un champ de travail essentiel pour le RI3 et plus largement pour les institutions où des enfants sont accueillis au titre d'une souffrance. L'enfant est interprété par la façon dont nous accueillons ses paroles, ses conduites, ses symptômes, la façon dont nous les recevons *comme un message inversé*.

D'autres questions surgissent aussi du texte : pensons à ce que Lacan veut dire quand il dit que « chez l'enfant, quelque chose n'est pas encore achevé, précipité par la structure. Quelque chose n'est pas encore distingué dans la structure. »¹ Ce qui est interrogé, c'est que l'enfant n'est pas situé précisément entre le *je* de l'énoncé et le *je* de l'énonciation.

Qu'en est-il alors pour le sujet dit autiste ? Comment le situer dans la structure en jeu quand on sait qu'il « se suffit de cet Autre préalable »². Y a-t-il dès lors une énonciation possible pour l'enfant autiste ? Comment accorder sa position avec celle du signifiant premier qui *présente* le sujet autiste sans renvoyer ce signifiant originaire à un deuxième ? Autant de questions qu'il s'agira de déployer lors de cette journée.

1 Lacan J., *Le Séminaire*, livre VI, *Le désir et son interprétation*, Éditions de la Martinière, Paris, 2013, p. 101.

2 Lacan J. *Écrits*, « Subversion du sujet et dialectique du désir », Seuil, Paris, 1966, p. 807

Notons cette distinction fine qui se trouve dans le texte entre « capturer quelque chose du sujet dans le code » et « extraire le sujet » quand on interprète l'enfant. Extraire n'est pas équivalent à produire le sujet, expression plus ancienne de J.-A. Miller à propos du sujet psychotique. Dans le premier cas, le sujet est à extraire de la structure en jeu, dans le second, l'opération de l'intervenant a comme horizon de produire le sujet pas encore advenu.

Les cinq initiatives que propose J.-A. Miller ont chacune un champ où la clinique institutionnelle doit s'interroger. « Chez l'enfant, l'idéal du moi, à l'occasion se balade au dehors », autrement dit il n'est pas inutile d'interroger les idéaux de l'entourage mais aussi de l'institution qui accueille l'enfant.

Interpréter les parents est un immense travail à réaliser car c'est quelque chose en friche, quelque chose qui est peu travaillé et pensé à l'heure où les rapports sociaux se transforment et où les parents ne correspondent plus à l'époque où les idéaux du père capitonnaient la société.

Une initiative concerne spécialement le sujet autiste quand le sujet est en difficulté pour passer par le code. Que fait alors l'intervenant dans une clinique où le code semble inexistant ?

Retenons enfin la dernière, celle qui pose deux pratiques différentes concernant le traitement de l'hallucination : *se faire gardien de la réalité* ou *communiquer un procédé* au sujet pour manœuvrer l'hallucination. Là encore, les institutions pourraient déployer lors de ces journées un certain nombre de cas où la question se pose impérativement.

On le lit, on le découvre, cette journée nous invite à échanger et à partager des pratiques institutionnelles particulières, inédites, originales ou encore pour donner un nouvel élan à *interpréter l'enfant* en institution. Elle est indispensable pour nous relancer dans une clinique qui se définit comme impossible.

Interpréter l'enfant, nouveau syntagme dans notre champ. Le pari est lancé pour chacun d'entre nous !